



# Agriculture biologique



## Pré-conversion : Accompagnement des agriculteurs biologiques

### OBJECTIFS

- Faciliter la conversion et/ou l'installation en agriculture biologique des agriculteurs
- Accompagner les agriculteurs dans leur réflexion et appréhender les changements techniques, économiques et humains de la conversion (rendez-vous, diagnostic pré-conversion, audit)

### Contexte et enjeux

Choisir de convertir son exploitation à l'agriculture biologique (ou de s'installer) est une démarche qui nécessite une **préparation importante** et une **réflexion aboutie**. Cela implique des contraintes, des changements, des investissements, parfois des pertes de rendement qu'il faut savoir anticiper pour ne pas mettre son exploitation en danger. C'est un projet stimulant qui amène à reconsidérer le métier d'agriculteur en profondeur.

Ainsi, les acteurs de l'agriculture biologique en Lorraine et notamment les chambres départementales d'agriculture (CDA), les groupements d'agriculteurs biologiques (GAB) et le CGA de Lorraine ont mis en place des dispositifs permettant d'informer et d'accompagner les agriculteurs avant leur conversion ou leur installation. Ils s'appuient sur le pôle conversion bio de Lorraine en place depuis 2011.

L'accompagnement des agriculteurs désirant se convertir ou de s'installer en agriculture biologique passe essentiellement par de l'information (notamment avec les point info bio des CDA/GAB et point info installation), de la formation et des tours de plaine, des visites personnalisées des conseillers chez les agriculteurs avec une démarche de réflexion technico-économique (diagnostic pré-conversion, audit).

## Les indicateurs

2010-2012 :

### point info bio / installation

332 contacts téléphoniques  
(CDA/GAB)

64 formations CDA/GAB

35 formations CGA de  
Lorraine

134 visites et diagnostics pré-  
conversion

36 porteurs de projets  
accompagnés individuellement  
dans la durée par le CGA de  
Lorraine

47 contacts téléphoniques  
au pôle conversion

43 audits de conversion

### Installation/conversion :

+ 90 en 2010

+ 52 en 2011

+ 42 en 2012

## Les actions

### Premiers contacts et informations générales

C'est l'occasion pour les conseillers d'échanger avec l'agriculteur et de l'amener à poursuivre sa réflexion à l'aide notamment de dossier de présentation de l'agriculture biologique et l'envoi des fiches FNAB sur le cahier des charges de l'agriculture biologique.

### Visite d'information et diagnostic pré-conversion

Il s'agit de rencontrer individuellement l'agriculteur et de lui apporter les principaux éléments d'information nécessaires pour réfléchir à son engagement. Il s'accompagne d'un rapport succinct (quelques pages) écrit avec les informations sur le calage du système en agriculture biologique, atouts/contraintes de la conversion, informations diverses sur le cahier des charges, rotations, aides, indicateurs économiques, filières biologiques...

Il met ainsi en évidence la faisabilité du passage en agriculture biologique de la ferme, ce qui permet à l'agriculteur de se positionner et de décider d'approfondir sa réflexion.

### Documentation, formations et tours de plaines

Avant de s'engager, il est nécessaire de se documenter sur la réglementation, les aides, les techniques... Cette étape peut être effectuée par le biais de documentation fournie par les acteurs de l'agriculture biologique mais aussi et surtout par des formations et des tours de plaine proposés qui permettent aux potentiels futurs agriculteurs de se former et d'échanger. Les formations peuvent être spécifiques à des problématiques d'installation ou de conversion (découverte de l'agriculture biologique, convertir son exploitation, réglementation, l'agriculture biologique et la PAC...) ou spécifiques à des filières de production (élevage, grandes cultures, avicultures, maraichage...).

### Audit de conversion

C'est une étude technico-économique prévisionnelle de conversion plus approfondie que le diagnostic pré-conversion : approche globale des changements techniques, économiques et humains, rapport écrit complet et rendu, avec simulation économique, scénarios techniques, analyse des points forts, points faibles et évolutions à apporter, possibilités de débouchés pour les produits, plan d'action à mettre en place concrètement sur l'exploitation...

## Les moyens engagés

Dans chaque département, les conseillers départementaux CDA ou CDA/GAB prennent en charge les diagnostics de pré-conversion et les audits. Ils réalisent aussi en collaboration avec le CGA de Lorraine et le pôle conversion, le volet « premiers contacts », la diffusion d'informations, la veille réglementaire et des formations.

A noter que cette action utilise des données techniques et économiques acquises par les différents réseaux existants.

## Et demain

L'accompagnement des agriculteurs pour leur installation ou conversion en agriculture biologique est essentiel. **L'organisation des actions engagées par les acteurs de l'agriculture biologique en Lorraine est bien établie.** Malgré une diminution sensible des demandes et des sollicitations de la part des agriculteurs, il est nécessaire que ces services perdurent dans le temps et ceci dans l'objectif d'augmenter le nombre d'agriculteurs biologiques mais aussi d'assurer la pérennité de leurs exploitations.

## A retenir

Entre 2007 et 2011, 55 agriculteurs ont bénéficié d'un audit conversion bio. **Pour 84% d'entre eux, l'audit a répondu à toutes leurs attentes.** Il leur a permis **d'appréhender les changements techniques, économiques et humains de la conversion.**

